

ATELIER NATIONAL SUR LA FORMALISATION DE L'ECONOMIE INFORMELLE ET CREATION D'UN RESEAU NATIONAL SUR LA PROTECTION SOCIALE AU CAMEROUN



Sous thème :

**LES SYNDICATS ET LA
FORMALISATION DU SECTEUR
INFORMEL AU CAMEROUN**



JEAN MARC BIKOKO
PRÉSIDENT CONFÉDÉRAL
CONFÉDÉRATION SYNDICALE DU SECTEUR PUBLIC
(CSP)

SOMMAIRE

- Introduction
 - Les Confédérations syndicales du Cameroun
 - Le secteur informel au Cameroun
 - Les caractéristiques
 - La formalisation du secteur informel
 - Les enjeux
 - Les stratégies et activités
 - Conclusion
-

I. INTRODUCTION



Dans bon nombre de pays africains en général et au Cameroun en particulier, le secteur informel qui y génère la majorité des emplois, est en train de prendre des proportions démesurées. Aujourd'hui en effet, le secteur informel représente dans certains pays jusqu'à 60 voire 70% d'emplois, et dans d'autres, ces proportions vont jusqu'à 80, 90% en fonction des pays.

Quoique le secteur informel assure la survie de nombreuses personnes en âge de travailler, économiquement, il représente pour l'État un manque à gagner en impôts et en taxes. Un véritable obstacle pour le développement des différents pays. Non seulement il entretient la pauvreté du fait du très faible niveau de rémunération des emplois proposés qui, par ailleurs, sont très précaires, mais surtout pour leur non contribution aux recettes fiscales de l'état. De nombreux pans de ce secteur de l'économie se retrouvent ainsi défiscalisés, réduisant l'assiette fiscale et obligeant l'État à opérer des ponctions de plus en plus importantes sur le secteur structuré et visible.

Il est donc clair qu'il n'est pas possible pour une économie de se développer lorsque la majeure partie de son activité s'opère en dehors du cadre réglementaire et fiscal. Par conséquent, la formalisation du secteur informel doit représenter un objectif à long terme pour les États africains.

Le principal objectif du syndicalisme étant la promotion et la défense des droits et intérêts des travailleurs, les organisations syndicales s'emploient depuis de nombreuses années, à répondre aux besoins des travailleurs et des opérateurs de l'économie informelle.

Avec l'adoption en juin 2015 par la Conférence internationale du Travail (CIT) de la recommandation N° 204 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, les syndicats disposent d'un instrument et d'un cadre international sur lequel s'appuyer pour non seulement pour œuvrer à la formalisation du secteur informel, mais également pour interpeller et faire pression au gouvernement à cet effet.

2. LES CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES DU CAMEROUN

Le mouvement syndical camerounais n'est pas homogène. Il est divisé en deux secteurs, le secteur privé régi par le Code du Travail et géré par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (**MINTSS**), et le secteur public régi par le Statut Général de la Fonction Publique et géré par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (**MINATD**) ;

Il compte à ce jour des centaines d'organisations syndicales (syndicats nationaux, unions départementales et fédérations) et, s'agissant des douze (12) confédérations syndicales, qui sont :

- La Confédération Syndicale des Travailleurs du Cameroun (**CSTC**) ;
- L'Union des Syndicats Libres du Cameroun (**USLC**) ;
- La Centrale Syndicale du Secteur Public (**CSP**) ;
- La Confédération Générale du Travail – Liberté (**CGT-Liberté**) ;
- La Confédération des Syndicats Indépendants du Cameroun (**CSIC**) ;
- L'Union Générale des Travailleurs du Cameroun (**UGTC**) ;
- La Confédération des Syndicats Autonomes du Cameroun (**CSAC**) ;
- La Confédération Générale des Syndicats des Transporteurs du Cameroun (**CGSTC**) ;
- La Cameroon Confederation of Workers Trade Union (**CCWTU**) ;
- La Confédération des Travailleurs Unis du Cameroun (**CTUC**) ;
- L'Entente Nationale des travailleurs du Cameroun (**Entente**), et de la Confédération Camerounaise du Travail (**CCT**).



3. LE SECTEUR INFORMEL AU CAMEROUN

- Le secteur formel en général et au Cameroun en particulier est officiellement défini comme « un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. C'est un ensemble d'activités ou d'entreprises qui traduit la capacité de résilience des sociétés à faible productivité face aux chocs extérieurs. Ce sont des activités officielles, reconnues par l'Etat et la statistique nationale en tient compte pendant l'évaluation du service public.
- Il est concentré dans les activités de produits non échangeables, notamment les services, le commerce, la distribution, la construction et le secteur des produits alimentaires ou des matières premières d'origine locale.
- La main d'œuvre du secteur informel est composée de quatre groupes de statut qui sont :
 - Les « employeurs »,
 - Les « salariés »,



4. LE SECTEUR INFORMEL AU CAMEROUN (FIN)

- Les « travailleurs à leur propre compte » ;
- et les « travailleurs familiaux » au sein des entreprises familiales ;
- Le **secteur informel** ne paie pas les taxes, mais plutôt une contribution journalière ou mensuelle à l'administration locale du marché. Malgré tout il tient une place prépondérante dans l'économie camerounaise, avec la création de la richesse ;
- Selon le rapport de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (2017), Ce **secteur** qui emploie 90% de la population active et contribue à plus de 50% du PIB dans le pays.



5. LES CARACTÉRISTIQUES



Le secteur informel au Cameroun se caractérise par :

- Des activités précaires qui se déroulent dans la rue ou dans les cours en plein air, par manque de place dans les marchés et de quartiers artisanaux structurés ;
- L'absence de spécialisation qui se manifeste par la diversification des produits vendus ;
- Un capital d'investissement très bas ;
- Les mauvaises conditions de travail ;
- L'absence de protection sociale ;
- Toutefois, bien que le secteur informel fournisse une part importante de l'emploi et des revenus, il ne contribue presque pas aux recettes fiscales, alors qu'il compte pour plus de la moitié du PIB. Ses activités n'ayant pas le potentiel de croissance qu'ont les biens plus généralement échangeables.

6. LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL



Depuis de nombreuses années, les organisations syndicales s'emploient à répondre aux besoins des travailleurs et des opérateurs de l'économie informelle mais, les syndicats se heurtent à un grand nombre de difficultés, tant en interne qu'en externe, pour organiser les travailleurs de l'économie informelle. Ces difficultés portent sur les questions suivantes :

- Qui organiser ;
- Comment organiser et structurer les personnes ou les associations ;
- Quels statut et représentation ;
- Comment intégrer les différents travailleurs et opérateurs de l'économie informelle aux structures formelles du mouvement syndical
- Comment garantir la culture et la tradition démocratiques au sein des associations de l'économie informelle ;

7. LES ENJEUX



L'organisation des travailleurs de l'économie informelle constitue plus que jamais l'un des principaux enjeux auxquels est confronté le mouvement syndical aussi bien Camerounais qu'Africain. Il en va également :

- Du renouvellement du mouvement syndical grâce à l'augmentation des effectifs et du relèvement du taux de syndicalisation des travailleurs pour rendre les syndicats plus représentatifs ;
- De l'amélioration de l'expression collective des travailleurs et du renforcement de leurs droits de négociation et de leur capacité à influencer sur les politiques économiques et sociales et sur les mesures propres à défendre les intérêts des citoyens ;
- De l'amélioration de l'organisation permettant aux syndicats d'instituer des mutuelles et des systèmes d'entraide pour les travailleurs.

8. LES STRATÉGIES ET LES ACTIVITÉS



Stratégies :

- La seule stratégie qui tient par rapport à la formalisation du secteur informel repose d'une part sur l'unité syndicale, et d'autre part la mise en place d'une plateforme spécialisée sur le sujet.

Activités :

Les activités qui s'imposent à cet effet sont entre autres :

- Les campagnes de d'information et de sensibilisation ;
- Des sessions d'éducation et de formation ;
- L'accompagnement à la structuration et à l'organisation en syndicats.

9. CONCLUSIONS



D'une manière générale, le principal indicateur de succès pour l'effectivité de la formalisation du secteur informel est le dialogue social. Un véritable dialogue social qui contribue à faire progresser la protection sociale, les droits des travailleurs, la reconnaissance institutionnelle des travailleurs de l'économie informelle, qui sont les composantes principales du processus de formalisation.



**JE VOUS
REMERCIE POUR
VOTRE AIMABLE
ATTENTION !**
